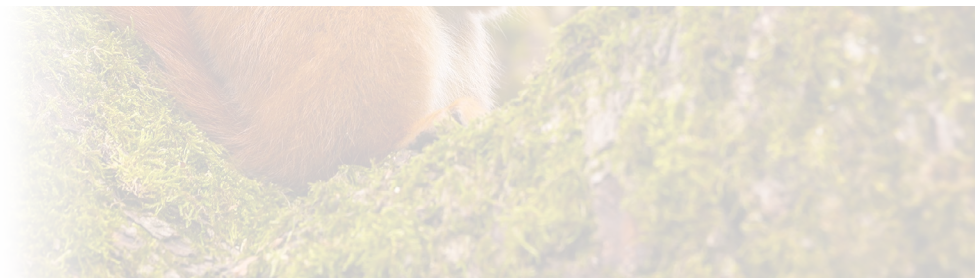


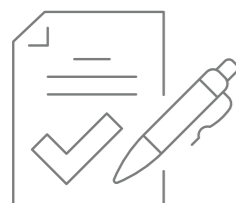
| dynamiques ensemble



# *Rapport annuel 2023*

Compacta Fondation collective LPP

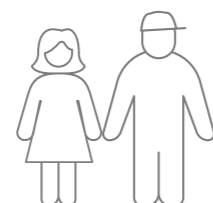
# Chiffres clés 2022 et **2023**



Entreprises affiliées

972

**863**



Assurés

4448

**4323**



Bénéficiaires de rentes

275

**288**



Bilan total  
en millions de CHF

343

**331**



Capital prévoyance  
en millions de CHF

297

**289**



Taux d'intérêt sur capital  
d'épargne enveloppant

1.00%

**1.00%**



Ø Taux d'intérêt sur capital  
épargne enveloppant (5 ans)

1.55%

**1.55%**



Taux de couverture de  
l'ensemble de la fondation

98.8%

**101.2%**



Performance sur la totalité  
des actifs de la fondation

-7.27%

**+3.49%**

# Table des matières

Avant-propos	4
Rapport sur les comptes annuels	7
▪ Bilan	
▪ Compte d'exploitation 2023	
Placements en capital	11
▪ Répartition	
Annexe de la Compacta Fondation collective LPP	12
▪ Informations sur l'organisation	

# Avant-propos

En dépit des incertitudes et des tensions à l'échelle internationale, les marchés financiers ont connu une évolution positive au cours du premier semestre. Le tour de vis monétaire renforcé par la baisse des prix de l'énergie a permis de faire diminuer la pression inflationniste ainsi que les craintes d'augmentation des taux. Cette situation a aussi profité au prix de l'immobilier. La réouverture du marché chinois après la pandémie de Covid-19 a stimulé les marchés boursiers. Bien que l'effondrement de la banque californienne Silicon Valley Bank et de Credit Suisse ait été une source d'incertitudes dans le secteur financier, la morosité n'aura été que passagère dans l'ensemble.

La Bourse a connu une année 2023 mitigée. Les progrès dans le domaine de l'intelligence artificielle ont porté les grandes sociétés telles que Nvidia, Meta Platforms (anciennement Facebook), Alphabet (Google) et Amazon ou encore Microsoft, tandis que de nombreuses entreprises industrielles ont perdu du terrain. Par ailleurs, les fournisseurs suisses ont souffert de la récession en Allemagne.

La croissance mondiale devrait connaître un léger ralentissement en 2024, ce qui devrait diminuer la pression sur les prix et les taux. Les marchés obligataires pourraient en profiter. La solidité des marchés du travail soutient la croissance et aucune récession significative n'est donc à attendre. Toutefois, les incertitudes et les tensions sur la scène géopolitique continuent de faire peser un risque difficile à évaluer sur les marchés financiers.

La Fondation collective LPP COMPACTA a clos l'exercice 2023 avec un bilan total de CHF 330.9 millions, soit en légère baisse de 3.6% par rapport à 2022. Cela est dû principalement aux légères répercussions de la fusion, qui a conduit au départ de deux entreprises affiliées pendant l'exercice 2022 avec transfert du capital au début de l'exercice 2023. Les nouvelles affiliations et les bonnes performances de 2023 n'ont pas suffi à compenser cette situation.

Les placements de fortune ont généré un résultat net de CHF 11.8 millions, ce qui constitue une amélioration indéniable comparé au CHF -26.8 millions de l'exercice précédent. Le taux de couverture a ainsi progressé de 2.4 points pour s'établir à 101.2% (98.8% en 2022). L'augmentation générale des taux d'intérêt et l'amélioration des rendements sans risque ont amené le conseil de fondation, sur recommandation de l'expert, à rehausser le taux d'intérêt technique de 0.5 point en le portant de 1.5% à 2%. Ce qui a eu également un effet positif sur le taux de couverture. Les bonnes performances du premier trimestre 2024 confirment cette tendance et devraient entraîner une nouvelle augmentation du taux de couverture d'environ 3% à 4%.

Durant l'exercice précédent, le conseil de fondation et la direction ont décidé, comme annoncé en 2022 et sur recommandation de l'expert en prévoyance professionnelle, de fusionner les trois groupes d'assurés Compacta Balanced, Compacta 40 et Compacta 30. Depuis octobre 2023, nous ne gérons donc plus qu'un pool de placement avec une stratégie d'investissement orientée sur les actifs corporels, qui a été recommandée par le comité de placement, adoptée par le conseil de fondation et mise en œuvre en octobre 2023. Les premiers effets positifs sont déjà visibles aussi bien au niveau des performances que des coûts de gestion de fortune.

La décision de l'autorité de surveillance (BVSA) de février 2024 concernant les incertitudes relatives à la demande de liquidation partielle d'une affiliation résiliée au 31 décembre 2021 a permis de savoir pourquoi la liquidation partielle devrait pouvoir être réalisée au second semestre 2024. Nos assurés n'en pâtiront pas, puisque les provisions nécessaires ont déjà été constituées durant l'exercice 2023.

Ces mesures ont contribué à faire progresser Compacta, à résorber le découvert comme prévu ainsi qu'à consolider fortement les bases de la fondation. Cette situation nous laisse entrevoir un avenir prometteur offrant des opportunités de croissance.

Nous sommes convaincus que nos décisions contribueront à renforcer la Fondation collective LPP COMPACTA et à en faire un partenaire encore plus fiable et performant pour les petites et moyennes entreprises dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Nous nous réjouissons que cette belle collaboration se poursuive et sommes confiants pour demain.

**Mathias Jäggi**

Président du conseil de fondation

**Peter Kälin**

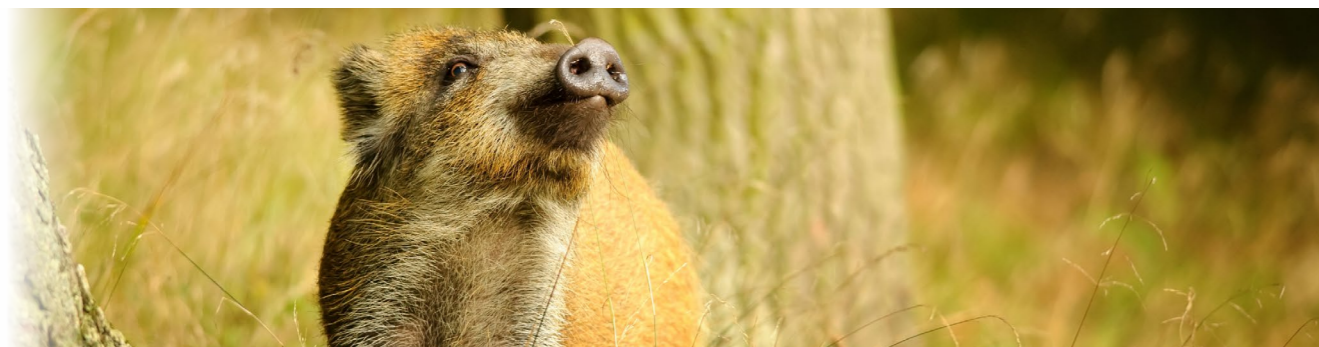
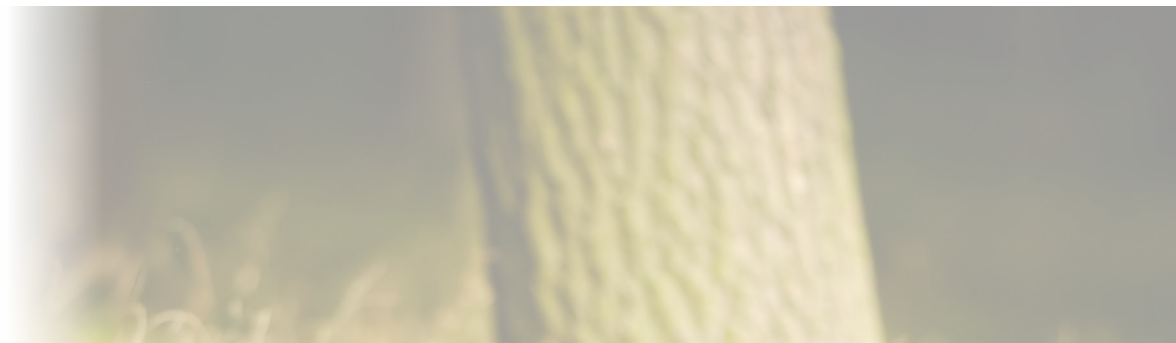
Directeur

# Rapport sur les comptes annuels

## Bilan

	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
<b>Actifs</b>		
Liquidités et autres actifs	11 049 608	45 898 098
Titres boursiers	316 429 934	293 683 290
Placements immobiliers directs	0	0
Hypothèques et autres placements	0	0
Comptes courants Employeur	3 048 042	3 091 437
Créances	373 743	749 905
Régularisation actifs	14 514	6 138
<b>Total actifs</b>	<b>330 915 841</b>	<b>343 428 868</b>

	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
<b>Passifs</b>		
Engagements financiers et régularisation passifs	36 172 698	48 125 492
Réserves de cotisation de l'employeur	2 171 585	2 311 256
Capital prévoyance Actifs Assurés	222 704 326	222 157 657
Capital prévoyance Rentiers	55 184 332	57 464 948
Provisions techniques	10 987 002	16 930 422
Provisions non techniques	100 000	100 000
Réserves de fluctuation de valeur	3 595 898	3 323 267
Fonds libres	0	0
Découvert	0	-6 984 174
<b>Total passifs</b>	<b>330 915 841</b>	<b>343 428 868</b>



## Actif

Au 31 décembre 2023, le bilan s'élevait à CHF 330.9 millions (-3.6% par rapport à 2022). Grâce à une performance de +3.49% sur l'ensemble des placements (-7.27% en 2022), le taux de couverture au sens de l'art. 44, al. 1, OPP 2 a atteint 101.2% (98.8% en 2022). En 2023, le portefeuille a offert un rendement satisfaisant en dépassant le benchmark global de l'allocation d'actifs d'environ 0.24 point. Certaines classes d'actifs ont fini l'exercice en hausse, signe d'une année étonnamment positive.

À la fin de l'exercice, toutes les catégories d'actifs se trouvaient dans les marges stratégiques concernant l'objectif d'allocation d'actifs. La liquidité, tout comme les cotisations et les rachats, a été légèrement augmentée en fin d'année, mais pas dans les mêmes proportions que l'année précédente. Les trois instruments de placement ont été regroupés en cours d'année 2023 jusqu'au mois d'octobre et ces actifs ne sont donc plus présentés séparément. Ce regroupement a déjà permis de réaliser des économies sur les coûts de placement.

## Passif

Au passif, les capitaux de prévoyance des assurés actifs atteignaient CHF 222.7 millions, soit une progression d'environ CHF 0.5 million. Cela indique que nous n'avons enregistré que peu de résiliations de contrat et de sorties et que les capitaux de prévoyance ont systématiquement augmenté durant l'exercice. Compacta a été en mesure de stabiliser sa structure et probablement de gérer les dernières répercussions de la fusion entre la Fondation collective LPP COMPACTA et PK-AETAS, Fondation collective LPP durant l'exercice 2023.

Les effectifs d'assurés actifs sont généralement très fluctuants en raison du segment des petits clients. Il a toutefois été possible de les maintenir à peu près au même niveau durant le dernier exercice. Nous avons pu mettre davantage à jour le nombre d'affiliations (dont celles sans assurés), ce qui explique la diminution des affiliations.

Le capital prévoyance des retraités a diminué d'environ CHF 2.2 millions par rapport à l'exercice précédent. Cela est notamment lié à l'augmentation du taux d'intérêt technique de 0.5%, soit de 1.5% à 2%. Les provisions techniques ont fortement diminué de CHF 16.9 millions à CHF 11 millions. Ceci est lié aussi à l'augmentation du taux d'intérêt technique ainsi qu'au regroupement des trois groupes d'assurés Compacta Balanced, Compacta 40 et Compacta 30, qui a conduit à réévaluer les effectifs de rentiers.

Les rendements annuels positifs ont permis de résorber le découvert et de constituer des réserves de fluctuation de valeur à hauteur de CHF 3.6 millions.

## Compte d'exploitation 2023

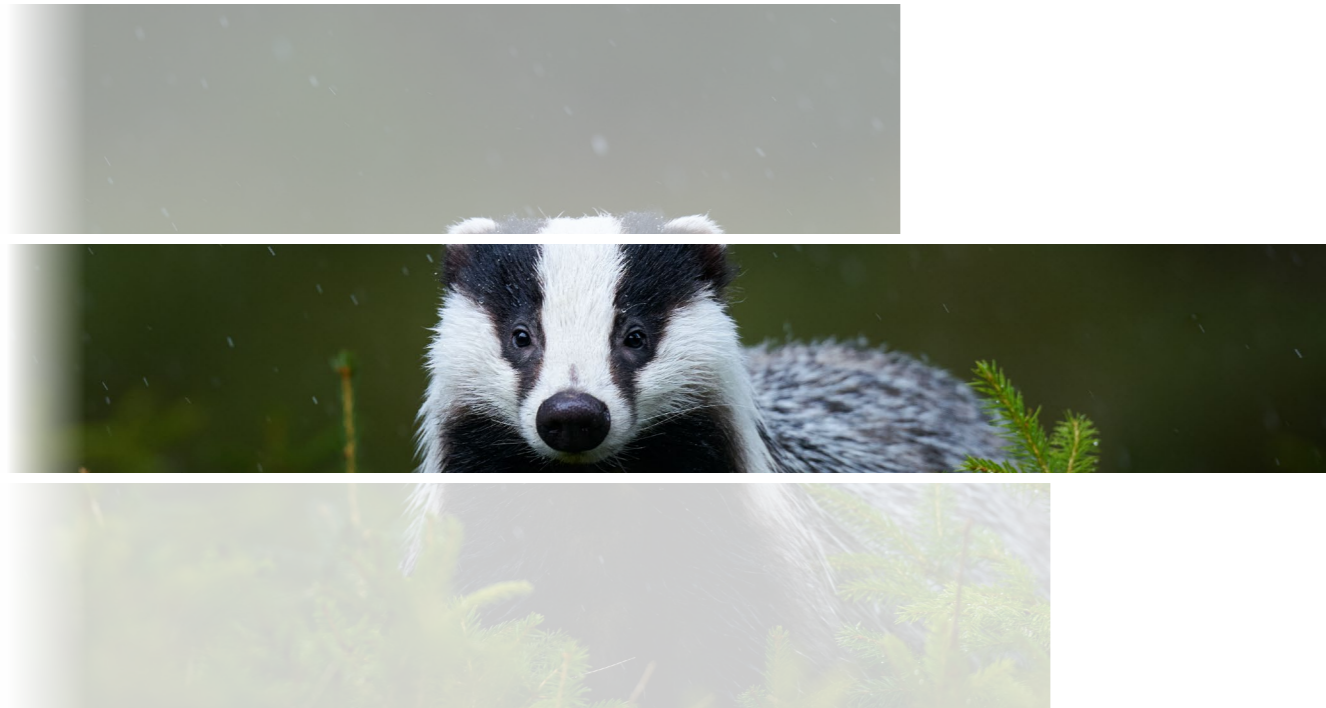
	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Compte d'exploitation</b>		
Cotisations et dépôts ordinaires et autres	27 403 310	28 971 432
Cotisations financées par les réserves de cotisations de l'employeur	-638 716	-3 439 717
Dépôts dans les réserves de cotisations de l'employeur	606 773	3 224 935
Prestations d'entrée	29 599 283	41 904 505
<b>Apport issu des cotisations et des prestations d'entrée</b>	<b>56 970 650</b>	<b>71 478 583</b>
Prestations réglementaires	-12 782 461	-10 690 237
Prestations extra-réglementaires	-5 077 891	0
Prestations de libre passage en cas de sortie	-42 143 445	-74 720 435
Transfert de moyens supplémentaires en cas de sortie collective	-3 504 695	-4 501 395
Capital de couverture rentiers en cas de sortie	-2 570 472	-1 376 863
Versements anticipés EPL/divorce	-584 994	-1 191 236
<b>Débit pour les prestations et les versements anticipés</b>	<b>-66 663 958</b>	<b>-92 480 166</b>
Constitution/Dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques	14 685 514	19 002 182
Rendement issu des prestations d'assurance	1 540 727	901 147
Frais d'assurance	-1 805 045	-2 013 467
<b>Résultat net de la partie assurance</b>	<b>4 727 886</b>	<b>-3 111 721</b>
Résultat net des placements	11 773 704	-26 826 019
Dissolution/Constitution provisions non techniques	0	900 000
Autres revenus	6 760	40 618
Autres frais	-38 745	-201 101
Frais administratifs	-2 344 325	-2 562 174
<b>Bénéfice avant la constitution de réserves de fluctuation de valeur</b>	<b>14 125 280</b>	<b>-31 760 397</b>
Dissolution/Constitution de réserves de fluctuation de valeur	-7 063 514	20 980 128
<b>Bénéfice</b>	<b>7 061 766</b>	<b>-10 780 269</b>

Dans le compte d'exploitation, l'apport issu des cotisations ordinaires et des prestations à l'entrée était de CHF 57 millions. L'augmentation du débit lié aux prestations et aux versements anticipés s'explique par le départ de quelques entreprises affiliées avec des capitaux de rente.

Des avoirs de vieillesse à hauteur de CHF 2.3 millions ont été convertis en capital de rente et davantage renforcés en raison des taux de conversion toujours trop élevés (6.8% LPP ou 5.3% réglementaires).

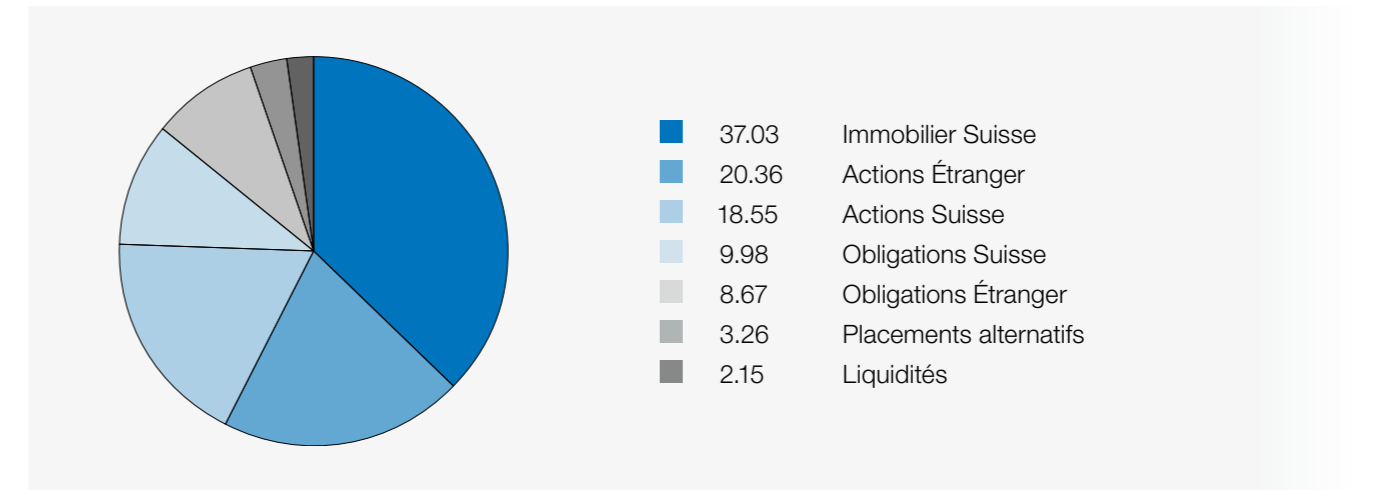
Conformément à la décision du conseil de fondation, un taux d'intérêt de 1% (1% en 2022) a été appliqué aux avoirs de vieillesse à la fin de l'exercice.

Il a été possible de continuer à réduire l'ensemble des dépenses, y compris les frais externes pour la révision, le travail de l'expert en prévoyance professionnelle et l'autorité de surveillance, qui s'élevaient à CHF 2.3 millions (2.6 millions en 2022).



# Placements en capital

## Répartition



# Annexe de la Compacta Fondation collective LPP

## Informations sur l'organisation

### 1 Principes de base et organisation

#### 1.1 Forme juridique et but

La Compacta Fondation collective LPP est une fondation au sens de l'art. 80 et ss CC créée conformément à l'acte authentique du 11 mai 1998. Elle est sise à Aarau.

La fondation a pour but la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses conditions d'application, la prévoyance professionnelle volontaire et subsidiaire pour l'employeur et l'employé des entreprises qui lui sont affiliées, ainsi que la protection des proches et survivants face aux conséquences économiques de l'âge, d'une invalidité et d'un décès.

#### 1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Compacta Fondation collective LPP est sous la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton d'Argovie (BVSA). La fondation est soumise à la loi sur le libre passage et de ce fait, rattachée au fonds de garantie.

### 1.3 Informations sur l'organisation

Jour de référence 31.12.2023

Conseil de Fondation	
<b>Représentants de l'employeur</b> Robert Meier Lic. iur. Jeremias Widmer	<b>Représentants de l'employeur</b> Mathias Jäggi (Président) Nicole Zeier
<b>Administration de la caisse de pension</b> Valitas AG	<b>Direction</b> Peter Kälin
<b>Expert en prévoyance professionnelle</b> Cmp eglada s.a., Zürich	<b>Expert exécutant</b> Livio Cathomen
<b>Autorité de surveillance</b> Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de l'Argovie (BVSA)	
<b>Organe de révision</b> BDO AG, Lucerne	<b>Réviseur principal</b> Marcel Geisser
<b>Réassureur</b> Mobilière Suisse Société d'assurances SA	





Compacta Fondation collective LPP

Juillet 2024